

Système solaire combiné – SSC –

Dossier d'aide régionale

Mise à jour le 27/08/2007

La région Rhône-Alpes soutient le développement des énergies renouvelables en attribuant des aides financières **selon les conditions de ressources du foyer**. Quand celles-ci sont remplies, la Région verse un montant de **1200 €** par système solaire combiné individuel.

Pour obtenir cette aide forfaitaire :

- le projet doit concerner **une habitation principale** ;
- le matériel doit figurer sur la **liste éligible établie par ENERPLAN (www.enerplan.asso.fr)**
- l'installation doit être effectuée par un installateur agréé **Qualisol « combi »** ;
- le foyer doit être **en dessous du plafond de ressources** ci-dessous :

Nombre de personnes au foyer	Revenus annuels fiscaux de référence
1 personne	23 688 €
2 personnes	31 588 €
3 personnes	36 538 €
4 personnes	40 488 €
5 personnes et +	44 425 €

Si vous répondez aux critères, **le dossier de demande de subvention est à constituer préalablement aux travaux, soit environ 6 mois avant, et se déroule en 6 points.**

1- Elément du dossier de demande de subvention à remplir et **envoyer à la Région Rhône-Alpes :**

- **le courrier de demande de subvention daté et signé (voir modèle ci-joint)**
- **le devis retenu avec une distinction matériel / main d'oeuvre**
- **un RIB au même Nom et Prénom que le demandeur apparaissant sur le devis**
- **une photo ou un schéma orienté de l'emplacement prévu des capteurs**
- **la fiche descriptive remplie**
- **la copie de votre dernière fiche d'imposition**

2- Suite à l'envoi du dossier au Conseil Régional, vous recevrez un **accusé de réception** spécifiant la date de réception du dossier complet.

3- Environ 5 mois après réception de l'accusé de réception et si la décision est favorable, vous recevrez **l'arrêté attributif de subvention** qui fixe le montant de la subvention et les conditions d'obtentions.

4- Vous **engagez les travaux**.

Nota : vous pouvez engager les travaux dès réception de l'accusé de réception, cependant, nous vous conseillons d'attendre l'arrêté attributif qui officialise la subvention pour commander les travaux.

5- Vous envoyez au Conseil Régional l'originale de la **facture certifiée acquittée** par votre installateur accompagnée de votre numéro de dossier indiqué dans l'arrêté attributif.

6- Après vérification de ces pièces comptables, le Conseil Régional procède au **versement de votre subvention**.

Courrier type de demande de subvention : A recopier en complétant les parties *en italique*

Nom

Adresse

Téléphone

**Monsieur le Président
Conseil Régional Rhône-Alpes
DEE
78, route de Paris
69751 CHARBONNIERES les BAINS**

**Objet : Demande de subvention
Système solaire combiné - SSC**

Commune,
le date

Monsieur le Président,

Je suis propriétaire d'une résidence principale sur la Commune de (Haute-Savoie). Je souhaite réaliser un chauffage basé sur l'utilisation d'énergies renouvelables : système solaire combiné.

Suite à un contact avec **prioriterre**, nous sollicitons une participation financière au titre du développement de la filière solaire.

La réalisation de cet investissement est envisagée (*date prévisionnelle des travaux*).

Je vous saurais gré de bien vouloir nous indiquer le montant de la subvention envisagée, ainsi que la date à laquelle nous pouvons envisager le début des travaux. Nous sommes prêts à rencontrer vos services pour préciser certains aspects du projet.

Dans l'attente veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signature

Pièces jointes :

- le devis
- un RIB
- une photo ou un schéma orienté de l'emplacement prévu des capteurs
- la fiche descriptive remplie
- la copie de ma dernière fiche d'imposition



Installation solaire thermique – SSC –

Fiche descriptive

Date : / /

IDENTIFICATION DE L'UTILISATEUR

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Commune :	
Tél. fixe : - - - -		Tél. mobile : - - - -	

COORDONNEES DE L'INSTALLATION (SI DIFFERENTE) :

Adresse :	
Code postal :	Commune :

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR

Nom :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Tél. : - - - -	N° Qualisol : Q - - /

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

Résidence :	<input type="checkbox"/> Neuve	<input type="checkbox"/> Principale	<input type="checkbox"/> Autre :
	<input type="checkbox"/> Existante	<input type="checkbox"/> Secondaire	

Nombre d'habitants :

Marque et référence de l'installation solaire (voir liste ENERPLAN*) :

*www.enerplan.asso.fr

Surface des capteurs : m²

Implantation des capteurs :

- Pose indépendante sur supports (au sol, en terrasse, en auvent)
- Pose indépendante en couverture (sur toiture inclinée)
- Pose intégrée ou incorporée en toiture (selon Avis Technique « capteur intégré »)

Energie d'appoint :

Electricité

GPL (propane)

Fioul

Bois

Gaz de ville

Autre :

Emetteur de chaleur : Plancher chauffant : m² / Radiateurs / Autre :

Surface habitable chauffée : m²

COÛT DE L'INSTALLATION

Ne faire figurer que les composants de l'installation solaire à l'exclusion de toute autre prestation.

Matériel HT : euros
Pose HT : euros
Total HT : euros
TVA : <input type="checkbox"/> 5,5 % <input type="checkbox"/> 19.6 % euros
Total TTC : euros

ECHEANCES PREVISIONNELLES

Date des travaux : / /	Mise en service : / /
--	---

Partenaires financiers

